

**Province de Québec**  
Municipalité de Chartierville

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Chartierville, tenue à huis clos par vidéoconférence Teams, le mardi 25 mai 2021 à compter de 12 h 30 sous la présidence du maire M. Denis Dion

**Ouverture de la séance :**

Le maire Denis Dion ouvre la séance à 12 h 30.

Sont présents

M. Claude Gagnon, conseiller #1  
Mme Nathalie Guesneau, conseillère # 3  
M. Kenneth Cameron, conseiller #4  
M. Claude Sévigny, conseiller #5  
Vacant, poste #6

Absence non motivée : M. Simon Lafrenière, conseiller #2

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Pamela Blais, est aussi présente.

Cette séance a été dûment convoquée par les conseillers M. Kenneth Cameron et M. Simon Lafrenière le 20 mai 2021 pour prendre en considération les sujets suivants :

**Ordre du jour :**

**21-3503**

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Claude Gagnon d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Résolution – Nomination des citoyens au Comité Consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité de Chartierville
5. Levée de l'assemblée

La séance est suspendue à 12 h 39 pour discussions à huis clos.

La séance est reprise à 12 h 49.

**Résolution - Nomination des citoyens au Comité Consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité de Chartierville**

**21-3504**

Il est proposé par Ken Cameron, et appuyé par Claude Sévigny, qu'en plus des deux conseillers déjà nommés, que les citoyennes et citoyens suivants, ayant leur principal domicile à Chartierville (selon le bulletin de vote provincial), soient nommés au Comité consultatif d'urbanisme pour les sièges et mandats indiqués:

Siège 1 : un mandat de deux ans : Nathalie Lescault;  
Siège 2 : un mandat d'un an : Richard Martin;  
Siège 3 : un mandat de deux ans : Guy Turgeon;  
Siège 4 : un mandat d'un an : Germain Laflamme;  
Siège 5 : un mandat de deux ans : Chantal Beaudoin.

Adopté à l'unanimité

**Levée de l'assemblée :**

**21-3505**

L'assemblée est levée à 12 h 50 par M. Claude Gagnon.

Denis Dion, Maire

Paméla Blais, DG et secrétaire trésorière